



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

26 avril 2011

Deuxième sommet du tourisme

(IVS).- Dans le cadre des travaux initiés sous le nom de projet „tourisme 2015“, les différents groupes de travail mis en place ont abouti à des propositions concrètes. Celles-ci seront soumises à consultation et à l’appréciation des acteurs du tourisme valaisan lors d’un deuxième Sommet du tourisme qui aura lieu le 24 mai à Sierre.

Le comité de pilotage du projet « Tourisme 2015 », nommé par le Conseil d'Etat, avait décidé de structurer son action en nommant trois groupes de travail dirigés chacun par un des experts membres du comité de pilotage et responsables d'aborder, sous l'angle de la pertinence et des conditions de réalisation, les thématiques suivantes:

- Structures et financement, groupe présidé par Luc Fellay
- Observatoire du tourisme, groupe présidé par Josef Zenhäusern
- Société de promotion pour le Valais, groupe présidé par Peter Furger

Le premier sommet du tourisme s'est déroulé le 28 septembre 2010. Cette rencontre a servi à soumettre aux représentants des différents milieux concernés le cadre de travail et les principes envisagés dans le projet de réformes des conditions cadres du tourisme valaisan initié par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET). Les travaux ont, depuis, poursuivi leur cours et débouché sur des perspectives de solutions concrètes. Comme annoncé par le chef du DEET, Jean-Michel Cina, ces propositions, élaborées par les différents groupes de travail constitués dans le cadre du projet « Tourisme 2015, feront l'objet de discussions menées par et auprès des acteurs concernés par le tourisme valaisan lors d'une nouvelle rencontre.

Ce deuxième sommet du tourisme se tiendra le 24 mai 2011, dans les bâtiments de la HES-SO-Valais à Sierre. Il verra les présidents des groupes de travail présenter les résultats des réflexions menées, intégrant les impulsions apportées par les participants à la première édition. Il permettra de vérifier que ces résultats vont bien dans le sens des attentes et besoins des professionnels du secteur.

Note aux rédactions:

Le conseiller d'Etat et président du COPIL Jean-Michel Cina - 027 606 23 00 - se tient à disposition, tout comme les présidents des groupes de travail : Luc Fellay - 079 240 60 26 - Josef Zenhäusern - 079 244 14 21 - et Peter Furger 079 476 14 87.

